

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-0685 rév. 26**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**EUROFINS HYDROLOGIE EST**  
N° SIREN : 756800090

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU - MATRICES SOLIDES**  
*ENVIRONMENT / WATER QUALITY - SOLID MATRICES*  
**AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS**  
*FOOD AND FOOD PRODUCTS / FOODSTUFFS*

réalisées par / *performed by :*

**EUROFINS HYDROLOGIE EST**  
**ZI Saint Jacques II**  
**rue Lucien Cuenot**  
**54320 MAXEVILLE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr))

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

**Date de prise d'effet / granting date : 07/10/2021**  
**Date de fin de validité / expiry date : 31/01/2024**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,  
*Pole manager - Chemistry Environment,*

**Stéphane BOIVIN**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0685 Rév 25.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0685 [Rév 25](#).*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21      Siret : 397 879 487 00031 <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
--



Section Laboratoires

## **ANNEXE TECHNIQUE**

### **à l'attestation N° 1-0685 rév. 26**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**EUROFINS HYDROLOGIE EST**  
**ZI Saint Jacques II**  
**rue Lucien Cuenot**  
**54320 MAXEVILLE**

Dans ses unités :

- **UNITE TECHNIQUE N° 1 : PRELEVEMENTS**
- **UNITE TECHNIQUE N° 2 : CHIMIE ET MICROBIOLOGIE DES EAUX**

Elle porte sur : voir pages suivantes

## Unité technique n°1 : PRELEVEMENTS

L'accréditation porte sur :

**Des préleveurs délocalisés sont rattachés au laboratoire.**

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques – LAB GTA 29)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux destinées à la consommation humaine Eaux minérales naturelles Eaux thermales	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs naturelles	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...) Eaux thermales	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières et canaux)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-1 NF EN ISO 19458
Eaux superficielles continentales (eaux de lacs)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-1 Février 2008** (norme abrogée) NF EN ISO 19458
Eaux de tours aéroréfrigérantes (IRDEFA)	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel rubrique n° 2921
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel du 01/02/2010 et Circulaire Légionelles n° 2010/448 du 21/12/2010
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-2 NF EN ISO 19458

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**\*\*Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques – LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques (Suivi environnemental)	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement équipé (exemple : AEP,...) et/ ou Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source...)	FD T 90-523-3 FD T 90-520 NF EN ISO 19458
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques (Sites pollués ou potentiellement pollués)	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement équipé (exemple : AEP,...) et/ ou Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source...)	NF X 31-615 (Uniquement prélèvements purge statique) NF EN ISO 19458

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Essais physico-chimiques des eaux sur site– LAB GTA 29)			
<b>Objet (1)</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	pH (mesure instantanée)	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces Eaux minérales naturelles	Oxygène dissous (mesure instantanée)	Méthode par luminescence (LDO)	NF EN ISO 17289
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Conductivité (mesure instantanée)	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces	Turbidité	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1
Eaux douces	Turbidité	Méthode au disque de Secchi	NF EN ISO 7027-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Température (mesure	Méthode à la sonde	Méthode interne* : PV-WO 23081

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Essais physico-chimiques des eaux sur site – LAB GTA 29)			
<b>Objet (1)</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	instantanée)		
Eaux douces	Dioxyde de chlore	Colorimétrie Méthode DPD-CIFEC	Méthode interne* : P-PV-WO 23082
Eaux douces Eaux minérales naturelles	Chlore libre et total	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2
Eaux carbo-gazeuses	Chlore libre et total	Colorimétrie	Méthode interne* : P-PV-WO23082
Eaux douces	Acide isocyanurique	Colorimétrie	Méthode interne* : P-PV-WO 23093
Eaux douces	Potentiel redox	Méthode à la sonde	Méthode interne* : P-PV-WO 23081

**\*Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

(1) Pour les Eaux minérales naturelles et Eaux carbo-gazeuses le laboratoire suit les lignes directrices du document ANSES/LHN/REF-CSE - Version 3, « Référentiel d'analyses du contrôle sanitaire des eaux »

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé – LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Point d'usage, eau pour soins standards	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet d'un piquage	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <u>Guide technique</u> : l'eau dans les établissements de santé  Mode opératoire interne : P-PV-WO 35971
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Eau pour hémodialyse, hémofiltration et hémodiafiltration en ligne (au niveau des locaux techniques)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et d'endotoxines	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet, d'un piquage, d'une bêche	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 NF S 93-315 NF EN ISO 23500-1  Mode opératoire interne : P-PV-WO 35971
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux bactériologiquement maîtrisées (blocs opératoires...)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie  Echantillonnage sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ ou du laboratoire.	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <u>Guide technique</u> : l'eau dans les établissements de santé  Modes opératoires internes : P-PV-WO 35966 P-PV-WO 35968

**# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement***(Echantillonnage d'eau dans les établissements de santé – LAB GTA 29)*

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux et solutions diluées (Dialysats, ...) pour hémodialyses, hémofiltration et hémodiafiltration en ligne (au niveau des générateurs)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques et d'endotoxines	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement, à partir d'un dispositif complémentaire, mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 NF S 93-315 NF EN ISO 23500-1  Modes opératoires internes : P-PV-WO 35966 P-PV-WO 35968
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux du service d'endoscopie (eau d'alimentation de la laverie, eau d'alimentation des laveurs désinfecteurs d'endoscopes, eau de rinçage terminal des laveurs désinfecteurs d'endoscopes, ...)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement, à partir d'un dispositif complémentaire, mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <u>Guide technique</u> : l'eau dans les établissements de santé <u>Guide du ministère de la santé</u> : Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des liens de soins  Mode opératoire interne : P-PV-WO 35920
<u>Zones médicalisées</u> : Solutions de contrôle des endoscopes souples thermosensibles	Echantillonnage de solution de rinçage en vue d'analyses microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement à partir d'un dispositif complémentaire mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	<u>Guide du ministère de la santé</u> : Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des liens de soins  Mode opératoire interne : P-PV-WO 35920

**Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

#ENVIRONNEMENT / Matrices solides / Echantillonnage – Prélèvement (Echantillonnage) (Echantillonnage des sédiments – LAB INF 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Sédiments issus d'eaux superficielles continentales (cours d'eau)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage à l'aide d'un dispositif de type : - Benne - Écope	ISO/DIS 5667-12 NF EN ISO 5667-15  Guide d'échantillonnage des sédiments en milieu continental Aquaref  Mode opératoire interne : P-PV-WO23150
Sédiments issus d'eaux superficielles continentales (plans d'eau)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage à l'aide d'un dispositif de type : - Benne - Écope	ISO/DIS 5667-12 NF EN ISO 5667-15  Guide d'échantillonnage des sédiments en milieu continental Aquaref  Mode opératoire interne : P-PV-WO23150

**Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

#ENVIRONNEMENT / Matrices solides / Echantillonnage – Prélèvement (Essais physico-chimiques sur site- LAB INF 40)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux superficielles continentales (au niveau du site de prélèvement des sédiments)	Température	Méthode à la sonde	Mode opératoire interne* : P-PV-WO-23082
Eaux superficielles continentales (au niveau du site de prélèvement des sédiments)	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux superficielles continentales (au niveau du site de prélèvement des sédiments)	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux superficielles continentales (au niveau du site de prélèvement des sédiments)	Oxygène dissous	Méthode par luminescence (LDO)	NF ISO 17289

**\*Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.



## Unité technique n°2 : CHIMIE ET MICROBIOLOGIE DES EAUX

L'accréditation porte sur :

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)</i>			
<b>Objet <sup>(1)</sup></b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Oxygène dissous	Electrochimie	NF EN ISO 5814
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires	Matières en suspension	Gravimétrie	NF EN 872
Eaux douces	Résidu sec à 105°C	Méthode par évaporation et gravimétrie	NF T 90-029
Eaux douces Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Résidu sec à 180°C	Méthode par évaporation et gravimétrie	NF T 90-029
Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Résidu sec à 260 °C	Gravimétrie	Méthode interne* : T-CM-GR-WO 21391
Eaux douces Eaux résiduaires	Couleur	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne* : T-CM-SP-W23024
Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Couleur	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne* : T-CM-SP-W 03
Eaux douces Eaux résiduaires	Azote Kjeldahl	Titrimétrie	NF EN 25663
Eaux douces Eaux résiduaires	Azote global	Calcul	Méthode interne* : T-CM-DI-WO 21217
Eaux douces Eaux résiduaires	DBO n	Electrochimie	NF EN ISO 5815-1
Eaux douces Eaux résiduaires	DBO n	Electrochimie	NF EN 1899-2
Eaux douces Eaux résiduaires	ST-DCO	Méthode à petite échelle en tube fermé	ISO 15705
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Carbone organique dissous (COD) Carbone organique total (COT)	Combustion ou oxydation persulfate et détection par IR	NF EN 1484
Eaux douces Eaux minérales naturelles	Turbidité	Spectrophotométrie	NF EN ISO 7027-1

**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques***(Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)*

<b>Objet <sup>(1)</sup></b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Alcalinité totale et composite (carbonates et hydrogénocarbonates)	Titrimétrie	NF EN ISO 9963-1
Eaux douces	Dureté calcique et magnésienne	Calcul après dosage du calcium et du magnésium	Méthode interne* : T-CM-CH-WO 22978
Eaux résiduaires	Sel dissous	Conductimétrie	NF T 90-111
Eaux douces	Oxydabilité permanganate	Titrimétrie	NF EN ISO 8467
Eaux résiduaires	Ammonium	Entrainement à la vapeur et volumétrie	NF T 90-015-1
Eaux douces	Chlorophylle et indice phéopigments	Spectrophotométrie	NF T 90-117
Eaux douces Eaux minérales naturelles	Bromate	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061
Eaux douces Eaux minérales naturelles	Chlorate, chlorite	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4
Eaux douces Eaux résiduaires	Chlorure, nitrate, nitrite, sulfate, fluorure	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1
Eaux douces	Bromure	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1
Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Chlorure, nitrate, nitrite, sulfate, fluorure, bromure	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Thiocyanate, iode	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-3
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Sodium, potassium, calcium, magnésium	Chromatographie ionique	NF EN ISO 14911
Eaux douces Eaux résiduaires	Ammonium	Flux continu	NF EN ISO 11732
Eaux résiduaires	Nitrates, nitrites	Flux continu	NF EN ISO 13395
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Indice phénol	Spectrophotométrie	NF EN ISO 14402
Eaux douces Eaux résiduaires	AOX	Adsorption / combustion / coulométrie	NF EN ISO 9562
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Ammonium	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1

**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques***(Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)*

<b>Objet <sup>(1)</sup></b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux résiduaires	Nitrites	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Chlorures	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Sulfates, nitrates	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1
Eaux douces Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Silicates dissous	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Orthophosphates	Spectrophotométrie automatisée	NF ISO 15923-1
Eaux douces Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Perchlorates	Injection directe et dosage par chromatographie ionique	Méthode interne* : T-CM-CH-WO 23059
Eaux douces Eaux résiduaires	Chrome hexavalent	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne* : T-CM-SP-WO 23024
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Cyanures libres Cyanures totaux	Flux continu	NF EN ISO 14403-2
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles Eaux carbo-gazeuses	Tensioactifs anioniques	Flux continu	ISO 16265
Eaux résiduaires	Graisses et huiles	Extraction à l'hexane gravimétrie	NF T 90-202
Eaux résiduaires	Hydrazine	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne* : T-CM-SP-WO 23024

**\*Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

(1) Pour les Eaux minérales naturelles et Eaux carbo-gazeuses le laboratoire suit les lignes directrices du document ANSES/LHN/REF-CSE - Version 3, « Référentiel d'analyses du contrôle sanitaire des eaux »

## RECHERCHE de composés organiques, composés organostanniques et composés ionisables dans les eaux douces et résiduaires

### Portée générale\*

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques (Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
1	Eaux douces Eaux résiduaires Eaux minérales naturelles (1) Eaux carbo-gazeuses (1)	Composés organiques	Injection directe Dégazage Dérivation  <b>Extraction</b> Extraction liquide-liquide Extraction liquide-solide (SPE) Extraction liquide-solide (SPE) on line Espace de tête statique Espace de tête dynamique / piégeage puis désorption thermique  <b>Analyse</b> HPLC-UV HPLC-fluorescence LC-MS/MS LC-MS GC-FID GC-MS GC-MS/MS GC-NCI-MS
3	Eaux douces Eaux résiduaires	Composés organostanniques	Dérivation  Extraction Extraction liquide-liquide  GC-MS GC-MS/MS GC-PFPD

**Portées flexibles FLEX3** : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

(1) Pour les Eaux minérales naturelles et Eaux carbo-gazeuses le laboratoire suit les lignes directrices du document ANSES/LHN/REF-CSE - Version 3, « Référentiel d'analyses du contrôle sanitaire des eaux »

\*La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

## RECHERCHE DE METAUX dans les eaux douces et résiduaires

### Portée générale\*

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques (Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
4	Eaux douces Eaux résiduaires	Métaux	<b>Minéralisation</b> Minéralisation sur plaques chauffantes ou micro-ondes <b>Analyse</b> SAA/vapeurs froides ICP-MS
5	Eaux minérales naturelles (1) Eaux carbo gazeuses (1)	Métaux	<b>Minéralisation</b> Minéralisation sur plaques chauffantes ou micro-ondes <b>Analyse</b> ICP-MS

**Portées flexibles FLEX2** : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

(1) Pour les Eaux minérales naturelles et Eaux carbo-gazeuses le laboratoire suit les lignes directrices du document ANSES/LHN/REF-CSE - Version 3, « Référentiel d'analyses du contrôle sanitaire des eaux »

\*La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

### Portée générale\*

#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques (Analyses physico-chimiques des eaux / LAB GTA 05)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
6	Eaux douces	Métaux	<b>Analyse</b> ICP-MS

**Portée flexible FLEX3** : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

\*La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

**# ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques**

*(Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)*

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1 – septembre 2000**
Eaux douces Eaux résiduaires	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Ensemencement en milieu liquide Méthode colorimétrique et fluorimétrique Colilert®18 Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-2
Eaux douces	Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 36 °C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90-412
Eaux douces Eaux résiduaires	Entérocoques intestinaux	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 7899-1
Eaux douces Eaux résiduaires	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-3

**\*\*Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques**  
(Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux de process	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Ou. après concentration par filtration ou centrifugation puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrât. Incubation à 36°C. Confirmation des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> par agglutination au latex	NF T 90-431
Eaux douces Eaux résiduaires (hors eaux usées brutes)	<i>Salmonella</i>	<u>Méthode qualitative</u> : Pré-enrichissements Enrichissements en milieu sélectif liquide Isolement sur milieu gélosé Confirmation	NF EN ISO 19250
Eaux douces	Coliformes thermotolérants	Filtration par membrane Incubation à 44°C Dénombrement des colonies confirmées	Méthode interne* : I-MB-CS-WO 28962
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables à 36°C	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	Méthode interne* : T-MB-CS-WO46903
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Micro-organismes revivifiables à 22°C	Filtration sur membrane Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	Méthode interne* : T-MB-CS-WO46903
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Germes aérobies viables totaux à 21°C	Ensemencement par filtration. Incubation à 21°C. Dénombrement	Méthode interne* : T-MB-CS-WO46910
Eaux des établissements de santé et de qualité pharmaceutique et cosmétique	Germes aérobies viables totaux à 21°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 21°C. Dénombrement	Méthode interne* : T-MB-CS-WO46910

**\*Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée flexible FLEX1** : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques**  
(Analyses microbiologiques des eaux - LAB GTA 23)

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Solution de contrôle des endoscopes	Micro-organismes revivifiables 30°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 30°C. Dénombrement des colonies	Méthode interne* : T-MB-CS-WO46907
Solution de contrôle des endoscopes	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> <i>Pseudomonas spp</i> Entérobactéries Entérocoques <i>Stenotrophomonas maltophilia</i> <i>Acinetobacter sp,</i> <i>Staphylococcus aureus,</i> <i>Candida sp</i>	<u>Méthode qualitative</u> : Culture sur milieu non sélectif Typage morphologique des colonies Coloration GRAM ou état frais Ré-isolément Confirmation par une galerie d'identification	Méthodes internes* : T-MB-CS-WO 35833 T-MB-CS-WO 52273

**\*Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*



Date de prise d'effet : **07/10/2021** Date de fin de validité : **31/01/2024**

La Responsable d'accréditation  
*The Accreditation Manager*

**Camille GRANDCLEMENT**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0685 Rév. 25.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)